

## Construction neuve à La Réunion

### Octobre 2017 – septembre 2018

De juillet 2017 à juin 2018, le nombre de logements **autorisés** à la construction est estimé à 7930 à La Réunion, en hausse de 2,6 % par rapport à la même période un an auparavant. Les autorisations de construire diminuent fortement pour les logements individuels (-6,9 %) alors qu'elles sont très dynamiques pour les logements collectifs (+ 13,7 %). Le collectif demeure majoritaire, avec 4060 logements autorisés.

En France, durant cette période, les autorisations de logement reculent de 5,8 %. Les autorisations de logements individuels et collectifs baissent respectivement de 4,3 et 6,8 %.

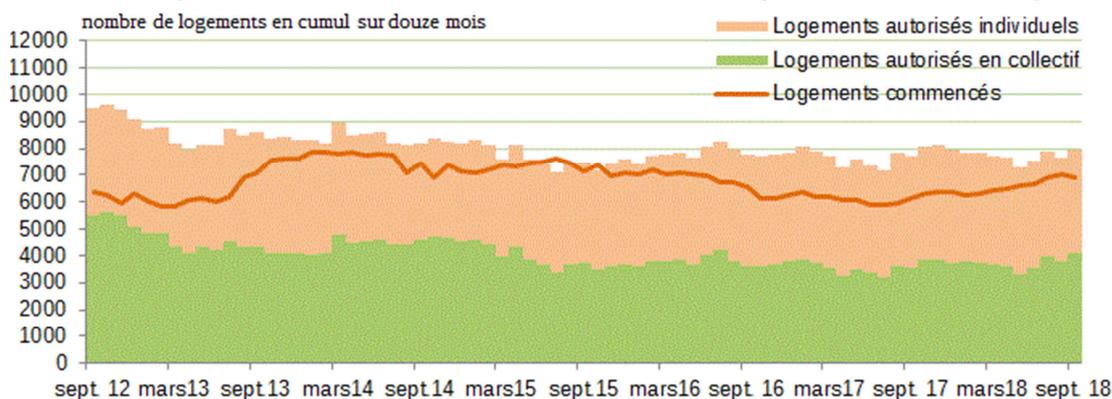
À La Réunion, le nombre estimé de logements **mis en chantier** est en forte hausse de 12,5 % par rapport à la période octobre 2016 - septembre 2017. Cette augmentation est portée principalement par le collectif (+ 27,5 %). Les mises en chantier dans l'individuel progressent plus modestement (+ 1,2 %).

#### Nombre de logements autorisés et commencés à La Réunion par type

	octobre 2017- septembre 2018	Variation cumul sur 12 mois <sup>1</sup>	
	(nombre)	La Réunion	France <sup>2</sup>
<b>Autorisés dont :</b>	<b>7 930</b>	<b>2,6</b>	<b>-5,8</b>
Individuels	3 870	-6,9	-4,3
- individuels purs	2 670	-8,2	-6,9
- individuels groupés	1 200	-3,8	3,4
Collectifs <sup>3</sup>	4 060	13,7	-6,8
<b>Commencés dont :</b>	<b>6 910</b>	<b>12,5</b>	<b>1,6</b>
Individuels	3 540	1,2	-0,4
- individuels purs	2 520	0,5	-0,9
- individuels groupés	1 020	2,9	1,0
Collectifs <sup>3</sup>	3 370	27,5	3,1

1. cumul octobre 2017-sept. 2018 rapporté au cumul octobre 2016- sept. 2017 2. Hors Mayotte. 3. y.c. en résidence.  
Source : SDES-DEAL, Sit@del2, estimations en date réelle à fin juin 2018.

#### Nombre de logements autorisés et commencés à La Réunion (cumul sur douze mois)



Source : SDES-DEAL, Sit@del2, estimations en date réelle à fin septembre 2018.

À compter des résultats 2015, de nouveaux indicateurs retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle de l'évènement. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte. Les résultats estimés en date réelle sont intégralement actualisés chaque mois après intégration des nouvelles données collectées. **Les autorisations estimées en date réelle ne sont pas nettes d'annulations.** Les surfaces de locaux non résidentiels sont diffusées en date de prise en compte dans la base.

Entre octobre 2017 et septembre 2018, 500 310 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été autorisés à la construction à La Réunion. Les surfaces autorisées augmentent de 12 % par rapport à la même période un an auparavant. Les locaux industriels et agricoles reculent, alors que les autres types de locaux non résidentiels progressent, notamment l'hébergement hôtelier.

En un an, entre octobre 2017 et septembre 2018, 209 160 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiel ont été mis en chantier, soit une hausse de 39 % par rapport aux douze mois précédents. ■

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, la surface de plancher s'est substituée à la fois à la surface de plancher hors œuvre brute (SHOB) et à la surface de plancher hors œuvre nette (SHON). Des séries longues ont été recalculées en surface de plancher.

**Prochaine parution : février 2019  
pour les résultats janvier-décembre 2018**

## Surface de plancher des locaux autorisés et déclarés commencés à La Réunion par type

	octobre 2017- septembre 2018	Variation cumul sur 12 mois <sup>1</sup>	
		La Réunion	France <sup>2</sup>
	(m <sup>2</sup> )	(%)	
<b>Locaux autorisés dont :</b>	<b>500 310</b>	<b>12</b>	<b>1</b>
hébergement hôtelier	30 060	424	-1
bureaux	80 350	66	15
commerce	121 100	7	-17
artisanat	26 590	147	13
industrie	13 620	-57	0
exploitation agricole ou forestière	81 660	-40	-1
entrepôt	51 210	58	1
service public ou d'intérêt collectif	95 720	38	2
<b>Locaux déclarés commencés dont :</b>	<b>209 160</b>	<b>39</b>	<b>2</b>
hébergement hôtelier	3 470	-49	7
bureaux	19 180	87	13
commerce	48 590	8	-3
artisanat	16 840	346	9
industrie	5 990	-31	20
exploitation agricole ou forestière	29 560	-18	0
entrepôt	23 880	77	-16
service public ou d'intérêt collectif	61 650	132	8

1. cumul octobre 2017-septembre. 2018 rapporté au cumul octobre 2016-septembre 2017

2. hors Mayotte.

Source : SDES-DEAL, Sit@del2, en date de p...

### Source et concepts

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant le dépôt d'un permis de construire doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux. Le projet de permis est traité par les communes, services instructeurs à La Réunion.

Suite à son autorisation, le pétitionnaire pourra soit démarrer les travaux et déclarer l'ouverture de son chantier (DOC), soit abandonner son projet et demander l'annulation. La fin des travaux est signalée par une déclaration spécifique (DAACT), à partir de laquelle est vérifiée la conformité au projet initial.

Les données de **Sit@del2** proviennent des formulaires de permis de construire traités par les centres instructeurs. Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, mises en chantier, achevements des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les informations déclarées dans le formulaire sont transmises mensuellement à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion.

Les données collectées sont publiques.

### Séries utilisées pour le diagnostic conjoncturel

La conjoncture est appréciée au travers d'estimations en date réelle dans le domaine du logement ; les locaux non résidentiels sont suivis grâce aux données en date de prise en compte.

Les **estimations en date réelle** offrent une information directement interprétable pour suivre la conjoncture. S'agissant d'estimations statistiques, leur qualité dépend du volume d'informations exploitées. En conséquence, ces séries ne sont disponibles qu'à des niveaux suffisamment agrégés (départemental au minimum).

Les **séries en date réelle** agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Les **séries en date de prise en compte** agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel2. Par exemple, un permis autorisé en décembre 2016 mais transmis en mars 2017 est comptabilisé dans les autorisations de mars 2017. Une mise en chantier transmise en juin 2017 est enregistrée dans les mises en chantier de juin 2017 quand bien même la construction aurait démarré en janvier 2017.

### Pour en savoir plus

[Sources et méthodes](#) sur le site internet du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la transition écologique et solidaire : [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

## Observation & Statistiques

Direction de l'environnement,  
de l'aménagement et du  
logement  
La Réunion

Service Connaissance, Évaluation,  
Transition Écologique

Unité Évaluation et statistiques

2, rue Juliette Dodu

CS 41009

97743 Saint-Denis Cedex 9

Tél. : 0262 40 26 47

Mél. : [deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr](mailto:deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr)

Internet :  
[www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)

Rédaction :  
Daniel Ah-Son

Gestion Sit@del :  
Armande Jogama

Directeur de la publication :  
Jean-Michel Maurin